



www.vert-saint-denis.fr

LE MAGAZINE MUNICIPAL // HIVER 2016 // N° 91 //

REFLETS DE VERT

VIE CULTURELLE p.19



VIE CITOYENNE pp. 8 et 9



PROJET DE VILLE p. 15





JOURNÉES DU PATRIMOINE

Des visites musicales et culturelles

Beau cru pour cette édition 2016 des Journées du patrimoine. Les 17 et 18 septembre, le Syndicat intercommunal de la culture a convié le public à une balade insolite sur les deux communes entrecoupée d'animations ludiques, musicales et culturelles. Avec, entre autres, une belle exposition sur le patrimoine de nos deux communes, la visite du château de Saint-Leu, à Cesson, et le passage incontournable par la Maison d'école, à Pouilly-le-fort, pour revivre l'école d'antan.



OSEZ LE BIEN-ÊTRE

Un week-end de relaxation

La 4^e édition du salon *Osez le bien-être* s'est tenue, les 26 et 27 novembre, à la Ferme des arts. Un public nombreux, curieux et attentif est venu à la découverte des nombreux praticiens et créateurs présents, qui proposaient œuvres originales, produits, soins et conseils.



Éric BAREILLE
Maire de Vert-Saint-Denis

LA MAIRIE

2, rue Pasteur
77240 Vert-Saint-Denis
Tél. : 01 64 10 59 00
Fax : 01 64 10 59 10
www.vert-saint-denis.fr
mairie@vert-saint-denis.fr

HORAIRES

lundi : 14 h - 18 h
mardi : 9 h - 12 h // 14 h - 18 h
mercredi : 9 h - 12 h // 14 h - 18 h
jeudi : 9 h - 12 h // 14 h - 18 h
vendredi : 9 h - 12 h // 14 h - 18 h
samedi : 9 h - 12 h



MAGAZINE D'INFORMATIONS LOCALES

TIRAGE : 3 200 exemplaires
Numéro 91 - HIVER 2016 - Trimestriel
Site Internet : www.vert-saint-denis.fr
Courriel : mairie@vert-saint-denis.fr

• **DIRECTEUR DE LA PUBLICATION** : Éric Barelle.
• **Élu chargé de la Communication** : Luc de Monsabert • **RÉDACTEUR EN CHEF** : Laurent Tangre. • **RÉDACTION** : Laurent Tangre avec le concours des services municipaux, notamment Christine Larivière, Isabelle Vinzent
• **PHOTOGRAPHIES** : Laurent Tangre et les services municipaux
• **Création graphique** : Emendo.
• **Maquette** : Laurent Tangre.
• **Correcteur typographe** : Juhel Puifourcat
• **Impression** : Planète Impression.

Nous voici arrivés à la fin de l'année 2016. De nombreuses manifestations ont jalonné ces derniers mois. En effet, accueil des nouveaux habitants, médaillés du travail, récompense pour le concours communal des maisons et balcons fleuris, récompense pour les bacheliers, Fête de la ville, vide-greniers, salon du bien-être et bien d'autres encore montrent que Vert-Saint-Denis reste à son image, une ville active, énergique et citoyenne. Elle offre à tout un chacun la possibilité de découvrir, de s'épanouir et de participer au dynamisme de la collectivité. Cette dynamique passe aussi par votre écoute lors des comités de quartier. Ces réunions permettent d'échanger librement sur tous les sujets, de mieux connaître notre ville et de mieux l'appréhender. C'est aussi l'occasion de vous informer sur diverses thématiques et enjeux, comme les finances communales, les projets en cours et de répondre à vos questions en toute transparence. Elles permettent aussi de communiquer et d'expliquer des sujets complexes qui font malheureusement parfois l'objet de raccourcis simplificateurs qui laissent penser que tout est possible alors que les lois régulent les choses. Dans cette même logique, nous avons souhaité aller plus loin en organisant régulièrement une fois par mois, des rencontres au plus près de vous, dans les quartiers. Là encore, nous souhaitons vous informer, vous écouter et répondre à vos interrogations sur des sujets locaux ou d'envergure communale ou d'agglomération. Mon équipe et moi-même sommes persuadés que c'est par l'écoute et le partage d'idées que la société évolue et que nous progresserons ensemble. Ces rendez-vous nouvellement créés vont dans ce sens et nous vous y espérons nombreux. L'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année, en attendant de vous retrouver, lors de la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire, le vendredi 13 janvier 2017, à 19 heures, au gymnase Alain-Bombard.

Sommaire

EN IMAGES	p. 2
ÉDITO	p. 3
EN IMAGES	pp. 4, 5 et 6
RETOUR SUR LUMINA	p. 7
VIE CITOYENNE	pp. 8 et 9
VIE PRATIQUE	p. 10
DOSSIER	pp. 11 à 14
PROJET DE VILLE	p. 15
LIRE ET JOUER	p. 16
BRÈVES	pp. 17 et 22
INFOS RECENSEMENT	p. 18
VIE CULTURELLE	p. 19
VIE SPORTIVE	pp. 20 et 21
TRIBUNES LIBRES	pp. 22 et 23



ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Bienvenue aux nouveaux Verdyonisiens

Cette année, la matinée d'accueil des nouveaux habitants était principalement orientée vers la découverte de la commune. Après la projection d'une vidéo présentant le nouveau territoire de Grand Paris Sud, la vingtaine de personnes présentes ce samedi 1^{er} octobre est partie pour une visite de la commune, en bus, commentée par le maire, Éric Bareille, permettant ainsi de mieux connaître sa ville d'accueil et son histoire. Un arrêt à la Maison de l'environnement a terminé le parcours.



MÉDAILLÉS DU TRAVAIL

Promotion 2016

Cinquante-neuf médaillés du travail, habitants de la commune, étaient promus pour cette année 2016. La cérémonie présidée par le maire, Éric Bareille, s'est déroulée le vendredi 14 octobre, dans la salle du conseil municipal. Cette promotion 2016 qui distinguait aussi 8 agents communaux, comprenait 22 diplômés d'argent (20 ans), 15 de vermeil (30 ans), 22 d'or (35 ans) et 8 de grand or (40 ans). La cérémonie s'est clôturée autour d'un verre de l'amitié.



VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Concours communal des maisons et balcons fleuris

Vendredi 14 octobre, les participants au concours floral 2016 des maisons et balcons fleuris avaient rendez-vous dans la salle du conseil municipal pour la remise des prix. Éric Bareille, le maire, Chantal Veyssade et Hélène Deman, conseillères municipales et membres du jury, ont remercié les dix participants de cette année qui embellissent le cadre de vie de notre ville. Le 1^{er} prix est revenu à Jacqueline Guillou. Toutes les personnes inscrites ont reçu un bon d'achat, ainsi qu'une composition florale pour ceux qui étaient présents.



FÊTE DE LA MUSIQUE

Elle a eu lieu en septembre...

En juin, la Fête de la musique avait dû être annulée en raison des conditions météorologiques. Un nouveau rendez-vous était fixé, samedi 24 septembre, pour revivre les temps forts du disco et finir en apothéose avec un moment toujours apprécié, un beau feu d'artifice !



VIDE-GRENIERS

La fête à la grenouille...

Malgré un beau démarrage, les nombreux exposants installés pour ce traditionnel vide-greniers de fin septembre ont dû, pour la plupart, céder la place dans l'après-midi face à une météo exécrable peu propice à la fréquentation de visiteurs.



COMMÉMORATION

Vers le 100^e anniversaire de la Première Guerre mondiale

De nombreuses personnalités et habitants se sont rassemblés devant le monument aux Morts, place de l'Église, le vendredi 11 novembre, pour commémorer le 98^e anniversaire de la signature de l'armistice de 1918. La cérémonie était présidée par le maire de Vert-Saint-Denis, Éric Bareille, en présence du député de la circonscription, Olivier Faure, des élus de l'équipe municipale, du maire de Cesson, Oliver Chaplet, et des membres et représentants des associations d'anciens combattants, Claude Génart, président de la FNACA, et Anne-Marie Harczynski, de l'association des Pupilles de la nation et orphelins de guerre. Les adjointes au maire, Marie-Odile Marciset et Maria Boisanté ont fait la lecture des quarante noms d'habitants de la commune morts pour la France. Un devoir de mémoire indispensable. L'intégralité du discours du Maire, est disponible sur le site de la ville, dans la rubrique *publications*.



LA FÊTE EN VILLE

Halloween

Cette année, la fête de Halloween a connu un bel engouement. Les petits fantômes et sorcières étaient de retour, parcourant joyeusement, lundi 31 octobre, les rues de leur quartier pour une traditionnelle chasse aux bonbons.

À Pouilly-Le-Fort, très satisfaits de leur récolte de bonbons, les petits fantômes ont dansé de joie dans la salle du clos Pasteur.



UN LIVRE , UNE COMMUNE

Remise du prix littéraire 2016

La médiathèque et la bibliothèque de Cesson, la MLC *La Citrouille* , et la bibliothèque de Vert-Saint-Denis ont organisé, vendredi 7 octobre, une soirée littéraire pour la remise du Prix 2016 *Un livre, Une commune*. La Plume d'or a été remise à Alain Gillot pour son premier roman *La surface de réparation*. La soirée s'est poursuivie avec la compagnie le Chat Perleux qui a présenté son spectacle *Le bal des Casses-Cailloux*, l'histoire des tailleurs de pierre italiens qui sont venus vivre et travailler en France à partir des années 1920.



ANIMATIONS DE NOËL

À la recherche de la fée Lumina

Samedi 10 décembre, la fée des couleurs, Lumina, a rassemblé en nombre petits et grands devant l'Hôtel de ville. Le grand mage blanc et les éclaireurs de la fée, les Sombala, ont invité les habitants à les suivre dans une déambulation théâtralisée pour rassembler les couleurs et libérer leur fée, prisonnière du roi sombre. Et, grâce à un formidable élan de générosité, les jeunes élus du conseil municipal des Enfants (CME) ont rempli leur mission de collecte de jouets au profit des Restos du Cœur.



À votre écoute

De nombreux moyens de participation sont à votre disposition pour vous permettre de débattre, discuter, donner vos idées et échanger autour de votre expérience de la ville.

Les comités de quartier d'automne se sont déroulés dans un esprit convivial, dynamique et constructif. Vous avez pu nous faire remonter vos différentes demandes d'interventions pour améliorer votre quotidien dans la ville. Ces demandes sont en cours d'étude et les propositions seront faites lors des prochains comités. Malgré tout, nous constatons avec plaisir une baisse significative des demandes dans certains secteurs grâce notamment au suivi des services techniques, réactifs sur les nouvelles demandes, ce qui démontre un bon entretien de la commune. Le débat sur la coupure ou non de l'éclairage public entre 1 h 30 et 4 h 30, comme dans certaines villes, a permis à chacun de pouvoir s'exprimer et a abouti à un consensus partagé dans les cinq quartiers. La réflexion continue par le biais des associations syndicales, courriers, e-mails... Les rencontres ont été suivies d'un quizz surprise.

Un quizz pour animer les comités de quartier

Une surprise attendait les participants. Un jeu sous forme de quizz, inter-quartiers, a été organisé par Martine Amrane, élue en charge de la Démocratie participative. Un moment de détente autour du thème : *Connaissez-vous bien votre commune ?* Avec des questions qui touchent les habitants, telles que : l'environnement, le sport, la culture, le scolaire, le cadre de vie... avec plusieurs niveaux de difficultés. Un quizz très apprécié des personnes présentes qui ont joué le jeu, remportant, pour les plus forts, une magnifique tasse de Vert-Saint-Denis. Félicitations notamment à notre trio de tête : Françoise, lors du comité de Grand-Village - Les Bois (24 bonnes réponses sur 24), Katia du comité des Hameaux (22/24) et Aurélie du comité de la Ramonerie - Marches de Bréviande (20/24). Merci à tous les habitants présents de leur bonne humeur et de leur motivation à participer. Fort de cette expérience positive, nous renouvellerons très certainement cette formule ludique avec de nouveaux quizz lors de nos prochains rendez vous.



Après les débats, les participants ont répondu à vingt-quatre questions sous la forme d'un quizz, comme ci-dessus, sur le thème : Connaissez-vous bien votre commune ?



Comité de quartier La Ramonerie / Marches de Bréviande en mairie (photo du haut) et comité Champ-Grillon / Vallée de Bailly dans la salle Irène-Lézine (photos du bas)



Question en débat lors des derniers comités de quartier

Les comités de quartier ont été un moyen de débattre avec les habitants sur une potentielle coupure de l'éclairage public entre 1 h 30 et 4 h 30 (horaire des derniers et premiers trains depuis la gare de Cesson). Aujourd'hui, la commune procède déjà à une diminution de l'éclairage public de l'ordre de 50 % à partir de 21 heures mais cela ne semble pas suffisant aux yeux des habitants présents. Cela contribue cependant à une économie financière pour la commune malgré une augmentation du coût de l'énergie. Ainsi, l'ensemble des impacts a été étudié avec rigueur par les cinq comités : impacts sécuritaires, financiers, environnementaux, techniques. Fort de ces échanges, l'ensemble des participants paraît favorable, non pas à couper complètement l'éclairage public, mais à s'orienter vers une diminution de l'intensité lumineuse plus importante qu'actuellement. La faisabilité technique est à l'étude.

Le froid n'a pas eu raison des premières Rencontres verdyonisiennes !

Les premières Rencontres verdyonisiennes se sont déroulées, le 24 septembre, devant le centre commercial Grand-Village, le 15 octobre pour la rue Pasteur, et le 26 novembre au Petit-Jard. Les habitants ont répondu présent, appréciant notamment la proximité élus/habitants et les échanges constructifs que cela engendre. Divers sujets ont pu y être abordés, comme la sécurité routière, futur projet sur le centre commercial de Grand-Village, éclairage public, le stationnement... Notez bien les dates des futures rencontres, à savoir :

Les dates des prochaines rencontres

- Samedi 28 janvier, à 10 h 30, rue des Aulnes.
- Samedi 25 février, à 10 h 30, rue Joseph-Lesurques.
- Samedi 25 mars, à 10 h 30, rue de la Butte-du-Luet.
- Samedi 29 avril, à 10 h 30, centre commercial du Bois-Vert.
- Samedi 27 mai, à 10 h 30, rue du Reverdi.
- Samedi 24 juin, à 10 h 30, rue des Haies-Fleuries.



Rencontre au Petit-Jard (en haut à gauche). Rencontre rue Pasteur, place de l'Église (en bas à gauche). Au centre commercial de Grand-Village (en bas à droite)



Inscrivez-vous sur les listes électorales

Pour voter en 2017, si vous n'êtes pas encore inscrit

Si vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales de la commune, nous vous invitons à vous présenter en mairie aux jours et heures d'ouverture, afin de procéder à votre inscription, muni d'une pièce nationale d'identité et d'un justificatif de domicile récent (avant le samedi 31 décembre pour que l'inscription prenne effet le 1^{er} mars de l'année suivante).

Si vous êtes dans l'impossibilité d'effectuer cette démarche, il vous suffit de désigner une personne de votre choix en lui remettant une procuration et les documents demandés. Il est également possible de s'inscrire sur les listes électorales par correspondance, de préférence sous pli recommandé. Des formulaires d'inscription sont à votre disposition en téléchargement sur le site www.service-public.fr à compléter et à retourner en mairie avec les pièces demandées.

Si vous avez atteint l'âge de dix-huit ans depuis le 1^{er} mars 2016, ou que vous allez atteindre cet âge d'ici le 28 février 2017, la municipalité, sur proposition de liste fournie par l'INSEE, vous inscrira d'office sur les listes électorales. Cependant, afin d'éviter toute omission, nous vous conseillons vivement de prendre contact avec nos services, dès maintenant et impérativement avant le 31 décembre 2016, par téléphone au 01 64 10 59 00 afin de vérifier que votre inscription a bien été prise en compte.

Une refonte générale nationale des listes électorales interviendra le 1^{er} mars 2017. Suite à cette refonte, une nouvelle carte d'électeur sera envoyée à tous les électeurs.

ATTENTION : en cas de changement d'adresse, merci d'adresser en mairie, au service État-civil un justificatif de domicile récent, ou bien de le déposer dans la boîte aux lettres de la mairie, ou de l'envoyer par mail à : etatcivil@vert-saint-denis.fr

Dates des prochaines élections en 2017

Présidentielle : 23 avril (1^{er} tour) et 7 mai (2nd tour).

Législatives : 11 juin (1^{er} tour) et 18 juin (2nd tour).



La commune se mobilise pour votre santé

Une mutuelle communale pour Vert-Saint-Denis, la solution santé accessible à tous

Une complémentaire santé pour les habitants est possible, depuis le mois d'octobre 2016, grâce au contrat passé par le Centre communal d'action sociale (CCAS) de Vert-Saint-Denis avec Actiom, une association qui a négocié des tarifs auprès d'organismes de complémentaire santé.

Grâce à ces tarifs attractifs, les Verdyonisiens peuvent améliorer leur pouvoir d'achat sans renoncer aux soins médicaux. C'était un engagement de l'équipe municipale. Le CCAS a travaillé avec Combs-la-Ville, Nandy, Savigny-le-Temple et Lieusaint sur ce dossier, pour offrir un choix de complémentaires santé peu chères aux habitants et aux professionnels qui exercent leur activité sur le territoire.

Seul justificatif pour y souscrire : une facture d'électricité pour les habitants ou un justificatif professionnel pour les salariés ou les indépendants : pas de questionnaire de santé, pas de délai de carence ni de limite d'âge.

Actiom est présent en mairie pour recevoir les personnes individuellement et faire le point sur leur mutuelle en fonction de leur situation personnelle. Il y a une permanence par mois.

Pour prendre rendez-vous, s'adresser au CCAS : 01 64 10 59 25

Ma Commune Ma Santé

La solution santé mutualisée

Renseignements et rendez-vous auprès du CCAS

► 01 64 10 59 25

Respect et convivialité à Vert-Saint-Denis

Deux valeurs pour bien-vivre ensemble la ville



La fresque du centre commercial Grand-Village symbolise cette volonté de convivialité et de partage entre tous.

La qualité de vie c'est l'affaire de tous !

« Pour le bien-être de tous, l'équipe municipale a à cœur d'améliorer votre qualité de vie au quotidien. Des dispositifs d'entraide sont en place et les services de la commune et de l'agglomération sont pleinement mobilisés pour garantir la sécurité et la propreté de l'espace public. Mais, c'est aussi grâce au civisme et à la responsabilité de chacun d'entre vous qu'ensemble nous relèverons ce défi.

Oui, il y a un « mais ». Car régulièrement des situations viennent nuire à cette aspiration au bien-vivre et à la tranquillité. Fleurs arrachées, tags, dépôts sauvages,... toutes ces incivilités enlaidissent le paysage et perturbent l'ordre public. Sans parler que tout cela représente un coût, non négligeable pour la collectivité. À titre d'exemple, la facture pour le nettoyage des encombrants indésirables, qui ne sont pas acceptés, s'élève, pour la période de novembre 2015 à octobre 2016, à 20 000 euros ! Alors qu'une déchetterie est présente à proximité et accessible à tous !

Ce petit dossier, non exhaustif, reprend les principaux thèmes qui contribuent à rendre plus agréable notre vie en société et vous rappelle quelques règles simples mais très utiles. Ensemble nous pouvons changer les choses, ensemble en respectant des principes de bon sens nous pouvons tous améliorer notre cadre de vie. La qualité de vie au quotidien dépend de la bonne volonté de chacun et repose sur la tolérance, le respect de son voisinage et de son environnement ».



Jean-Marc Mellière, adjoint au maire en charge des Travaux, du Cadre de vie et de la Sécurité routière.



Serge Bardy, conseiller municipal, délégué au SMITOM.



Les règles du bien-vivre ensemble

« La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui... » (Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (1789 - Art. 4))

La ville, espace qui se partage, implique un respect mutuel de la part de ceux qui y vivent et y circulent. Tout comme le respect des règles du Code de la route, les règles du bon usage de l'espace public s'imposent de façon logique.

J'aide ma ville à rester propre

De nombreuses poubelles sont à votre disposition en ville, pour y déposer, papiers, mégots éteints, canettes, déjections canines et détritiques divers. La Ville balaie et nettoie régulièrement les rues, cependant, il revient aussi à chacun d'entre nous, à sa mesure, de contribuer à l'entretien de notre ville en ne jetant pas au sol les détritiques.

Je préserve les espaces verts

Les espaces verts sont une source de fraîcheur et d'oxygène indispensable au milieu urbain. Respectons les massifs fleuris par le service des Espaces verts, ils participent à l'embellissement de notre cadre de vie. Et acceptons les herbes folles par endroit. Et oui, la commune applique la gestion différenciée. Vous pouvez alors apercevoir, en plus des espaces verts habituels, des zones de tonte différenciée, ou bien des plantations de vivaces indigènes. À l'échelle de la commune, ce mode de gestion permet de diversifier les types d'espaces verts, de favoriser la biodiversité et de réduire l'utilisation de produits chimiques. Une gestion plus respectueuse de l'environnement sans perte de qualité.

Pour les encombrants, j'utilise la déchetterie

La protection de l'environnement et la préservation de la sécurité sont primordiales, aussi l'abandon de véhicules ou « d'objets encombrants » sur le domaine public ou privé est strictement interdit ! Le ramassage des encombrants se fait chaque mardi matin. Sont considérés comme tels : matelas, meubles, rebuts de plomberie, petite ferraille. Les réfrigérateurs, congélateurs, téléviseurs, tout appareil électroménager ainsi que le matériel informatique doivent être, depuis la parution des directives européennes d'août 2005, acheminés par leur propriétaire à la déchetterie de Réau ou récupérés par les vendeurs de nouveaux appareils à la demande de l'acheteur. Les déchets ménagers spéciaux (batteries, restes de peinture, solvants, gravats, pneus, pesticides...) ne sont pas ramassés. Vous devez les apporter à la déchetterie à Réau, où ils sont collectés.

Je gère mes déchets et je pense au tri

Déposez vos déchets dans les bacs prévus à cet effet, et fermez le couvercle, déposer le bac sur le trottoir. Et de manière à ne pas gêner les piétons, sortez les bacs le plus tard possible (après 20 heures) pour la collecte du lendemain. Les bacs jaunes (emballages) reçoivent aussi les magazines et les journaux.



Évitez d'encombrer les trottoirs avec les bacs ou le stationnement des véhicules.



La facture pour la collectivité, du nettoyage des encombrants indésirables, s'élève à 20 000 euros par an !
Pensez à la déchetterie !



Je gère mon animal, je le tiens en laisse et je ramasse ses déjections

Il est interdit de laisser un animal domestique divaguer, c'est-à-dire pour un chien, se promener librement hors de portée de voix ou à plus de 100 mètres de son maître. À défaut, le propriétaire risque une amende et le chien peut être conduit à la fourrière. Il est ainsi toujours préférable de tenir son chien en laisse dans les lieux publics et de lui interdire l'accès aux aires de jeux ou bacs à sable. Les déjections canines génèrent des désagréments, voire des risques pour les piétons et pour ceux qui entretiennent les espaces verts de la ville. Pensez à vous munir d'un sachet avant d'emmener votre chien en promenade. La détention des chiens de 1^{re} et 2^e catégories est soumise à autorisation. Les chiens dangereux ou susceptibles de l'être doivent, par contre, être tenus en laisse et muselés. Pour tout manquement, le propriétaire fera l'objet d'un procès-verbal.

La circulation c'est l'affaire de tous

Automobilistes, respectez les zones à 30 km/h en centre-ville et à 50 km/h en agglomération. N'oubliez pas que sur la commune, comme dans d'autres communes, la règle n° 1 du Code de la route s'applique, c'est-à-dire la priorité à droite et qu'en zone à 30 les piétons sont prioritaires. Ne vous garez pas à des endroits mettant en danger les piétons (trottoirs, passages piétonniers...) ou des endroits gênants (devant les portes des garages ou portails, sur les zones de livraisons, sur les places réservées aux personnes à mobilité réduite...). L'amende est de 135 euros !

Cyclistes, les piétons ont partout la priorité et ne roulez pas sur les trottoirs, c'est interdit, sauf pour les enfants de moins de huit ans !

Piétons, en ville comme à la campagne, vous devez marcher sur les trottoirs et accotements lorsqu'ils existent (art. R.412-34 du Code de la route).

Je pense à mes voisins

Il appartient aux propriétaires de procéder à l'élagage des haies débordant sur la voie publique. À défaut, les travaux sont réalisés par les services municipaux aux frais des propriétaires concernés. Les déchets (sacs en plastique, résidus de jardin...) ne peuvent être brûlés à l'air libre. Ils doivent impérativement être déposés en déchetterie... C'est mieux pour la planète !

En automne, je retire les feuilles devant chez moi et en hiver, je dégage la neige. Pour mes travaux, toute modification de façade, surface d'habitation ou dépendance doit faire l'objet d'une déclaration en mairie.



Il est toujours préférable de tenir son chien en laisse dans les lieux publics.



Automobilistes, la ville se partage avec les piétons et les cyclistes.

Je baisse le son...

De manière générale, bruits de moteurs, aboiements, musique, cris, etc. sont considérés comme excessifs dès lors qu'ils portent atteinte à la tranquillité du voisinage, aussi bien de jour que de nuit ! Pour les mêmes raisons, les pots d'échappements « modifiés » sont interdits ! Pour une meilleure cohabitation entre voisins, pensez à les prévenir d'un dérangement temporaire dont vous réduirez la durée autant que possible. Les travaux qui génèrent du bruit (jardinage, bricolage, etc.) sont uniquement autorisés, selon l'arrêté du maire n° 1249 relatif aux bruits de voisinage :

Jours ouvrés : de 7 h à 20 h.

Samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h 30.

Dimanche et jours fériés de 10 h à 12 h.



Pensez à procéder régulièrement à l'élagage de vos haies débordant sur la voie publique.



À Vert-Saint-Denis, différents dispositifs sont présents pour bien-vivre ensemble

Respect et convivialité

Pour bien vivre ensemble, il faut apprendre à se connaître. Pour cela la municipalité favorise les rencontres et les activités en dynamisant les relations entre citoyens. Des réunions de concertation et d'information sont organisées sur des sujets qui touchent l'aménagement de la ville (ZAC du Balory, école Pasteur, etc.). Des comités de quartier ont lieu deux fois par an, et une fois par mois, le maire et son équipe municipale viennent à la rencontre des habitants dans un lieu différent pour un échange au plus près de chez vous. Et, des animations, telles la Fête de la musique, l'opération Liré Joué, en été, ou la Fête des voisins, permettent aux habitants de se rencontrer.

Un espace accessible à tous et pour tous

Aménagement de jeux pour les plus petits, *city-stade* pour les plus grands. Aménagement de parking, abris à vélos dans les écoles, cheminement piétonnier et accès pour les personnes à mobilité réduite, des travaux et des aménagements sont réalisés pour rendre la ville plus accessible à tous.

Sécurité et prévention

Le service de la Police municipale, qui comprend deux agents de surveillance de la voie publique (ASVP) et deux policiers municipaux, se renforce avec l'arrivée d'un agent supplémentaire dès le début de l'année 2017. Depuis juin 2013, le service utilise le PVE (procès-verbal électronique). Des contrôles de vitesse en ville sont mis en place avec le concours de la police nationale. Le service intervient également dans les écoles pour des actions de prévention auprès des élèves sur les règles de sécurité routière.

Opération tranquillité vacances

Tout au long de l'année, vous avez la possibilité de signaler à la police municipale et nationale vos absences prolongées. Cela permet aux patrouilles d'axer leurs efforts sur les domiciles inoccupés et de pouvoir vous prévenir plus rapidement en cas de problème. Pour vous inscrire dans le dispositif, avant de partir, présentez-vous à la police municipale ou nationale pour signaler vos dates de début et de fin de vacances.



La Fête des voisins en mai, un moment convivial apprécié de tous !



Des collaborations régulières sont mises en place entre polices nationale et municipale

L'inter-génération en action

Aide aux devoirs : des bénévoles (professeurs à la retraite ou étudiants) aident les collégiens de la 6^e à la 3^e, à préparer leurs devoirs, le mercredi de 14 heures à 16 heures, à la Ferme des arts, salle Nelson-Mandela.

Les Antisolements : depuis 2004, ils sont une dizaine (des femmes, des hommes, à la retraite ou en activité) qui rendent visite aux personnes âgées de la commune. L'activité est bénévole, rien à voir avec l'aide à domicile, ici on partage de la convivialité ! Le groupe est né après la canicule de 2003, depuis il fonctionne de façon continue en hiver comme en été. La confiance et la complicité s'installent, le plaisir de se voir est partagé, l'enrichissement est mutuel. Longue vie aux antisolements !

LA DÉCHETTERIE DE RÉAU VOUS ACCUEILLE
Route du Bois, au Plessis-Picard (D 151 direction Ourdy).

Horaires d'été (du 1^{er} avril au 31 octobre)
Du lundi au vendredi, de 15 h à 19 h.
Le samedi, de 10 h à 19 h.
Le dimanche, de 10 h à 13 h.

Horaires d'hiver (du 1^{er} novembre au 31 mars)
Du lundi au vendredi, de 14 h à 18 h.
Le samedi, de 9 h à 18 h.
Le dimanche, de 10 h à 13 h.

Des nouvelles du collège Jean-Vilar

Vernissage Villes et utopie

Le 28 juin, a été inaugurée l'exposition des travaux effectués dans le cadre du projet transdisciplinaire *Villes et utopie*. Elle a accueilli les parents des élèves de deux classes de 3^e qui ont œuvré sur cette thématique toute l'année. Au premier trimestre, les classes s'étaient rendues sur le site de traitement des déchets et de recyclage du SMITOM à Vaux-le-Pénil et sur le site de traitement des déchets verts de Lieusaint. Au second, les élèves, armés de leur carnet de croquis, sont partis à la découverte du Paris art nouveau et art déco dans les 7^e et 16^e arrondissements et ont ensuite visité la Cité de l'architecture du Palais de Chaillot. En mai, le voyage d'étude de deux jours à Fribourg-en-Brigau, a permis aux élèves de constater concrètement la mise en œuvre du développement durable en matière d'éco-habitat dans cette ville pionnière d'Allemagne. Les parents ont ainsi pu mesurer le travail accompli en lisant les textes des cités idéales imaginées par les élèves, en visionnant les diaporamas numériques réalisés sur les thèmes du traitement des déchets, du recyclage, des biotechnologies, des énergies renouvelables. La réalisation de composteur en modèle réduit, puis celle en taille réelle de l'un d'entre eux, et surtout les maquettes de quartiers de villes idéales conçues et réalisées par ces architectes-urbanistes en herbe témoignent de leur cœur à l'ouvrage et de leur talent.



Remise de diplômes

Le collège Jean-Vilar a organisé, le 14 octobre 2016, au gymnase Alain-Bombard, une cérémonie républicaine de remises du diplôme national du brevet (DNB) et du certificat de formation générale (CFG). Plus de 150 élèves, anciens et anciennes élèves de 3^e de Jean-Vilar, avaient répondu présents à l'invitation de la principale, Mme Joëlle Merlini, ainsi que du proviseur adjoint, M. Jean-Michel Bouquinet. Ils étaient accompagnés du maire de Cesson, Olivier Chaplet, d'Isa Topaloglu, maire-adjoint au Sport et à la Jeunesse, représentant le maire de Vert-Saint-Denis, et des professeurs principaux des classes de 3^e.

Visite de l'écoquartier

Le 20 septembre, les élèves de 3^e recevaient le service Urbanisme de la ville pour une présentation du projet de l'écoquartier du Balory. Le responsable du service, Nataniel Courtis, a expliqué les objectifs et l'historique du projet, et montré, cartes à l'appui, les contraintes d'aménagement sur ces 30,3 hectares environ, liées au relief, à la situation et à l'environnement. La présentation de ce programme de 470 logements, s'est poursuivie sur place par l'étude du projet actuellement finalisé des 52 premiers logements, rue de la Folle-Avoine.



Lire

L'Arbre de Noël

de Delia Huddy (auteure), Emily Sutton (illustratrice) aux Éditions des Éléphants.

C'est la veille de Noël. Dans une vitrine, un petit sapin, frêle et rabougri, attend. Personne ne veut de lui. Le responsable va pour le jeter jusqu'à ce qu'un garçon, pauvre gamin des rues, à qui il accepte de le donner. Celui-ci le met dans un carton, l'installe sous un pont et le décore avec quelques bougies. Très vite, une douce chaleur se répand. Un musicien se met à jouer. Les badauds s'arrêtent. Alors c'est comme une bulle de bonheur qui fait oublier tout le reste. Une belle histoire pleine d'espoir qui aborde avec intelligence le thème des plus démunis.

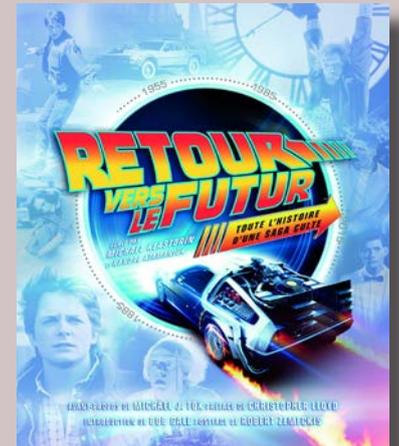


Retour vers le futur - Toute l'histoire d'une saga culte (relié)

de Michael Klastorin et Randal Atamaniuk

Nom de Zeus ! Voici enfin votre chance de replonger dans le passé pour retrouver Doc, Marty et l'une des trilogies cinématographiques les plus appréciées de tous les temps. Peu de films ont eu un impact aussi important sur la culture populaire que les trois Retour vers le futur. Qui n'a jamais rêvé de conduire la DeLorean ou de glisser dans les airs sur un skateboard ? Ce sont toutes les coulisses de ce phénomène que ce livre inédit et officiel vous invite à découvrir. Écrit par Michael Klastorin, chargé de communication sur les deuxième et troisième films, et Randal Atamaniuk, expert de la trilogie, ce recueil dévoile encore un grand nombre de trésors provenant des archives d'Universal Pictures ainsi qu'une kyrielle de fac-similés détachables. Fun, érudit et collector, c'est l'ouvrage que tous les fans passés, présents et futurs attendaient !

Ces livres sont disponibles à la bibliothèque (11, place Condorcet) - inscription et prêt gratuits.
Renseignements au 01 64 10 83 95 ou bibliothèque@vert-saint-denis.fr
Catalogue en ligne : <http://bibludo.vert-saint-denis.fr>



Jouer

Tous ces jeux peuvent être empruntés ou utilisés à la ludothèque (9, place Condorcet), inscription et prêt gratuits. Renseignements au 01 60 63 65 76 ou ludotheque@vert-saint-denis.fr

COURT DE TENNIS multiplication

Auteur : Jeu ludo-éducatif sud-coréen
Édité par : Moonster games Kids
Jeu pour 2 à 4 joueurs
À partir de 7 ans et plus.

Découvrez le jeu ludo-éducatif numéro 1 en Corée du Sud !
Les enfants évoluent sur un court de tennis. À eux d'utiliser au mieux des multiplications pour se renvoyer la balle dans un match effréné...
Une façon ludique d'assimiler le principe des multiplications et de le pratiquer.



LA FORÊT ENCHANTÉE

Auteur et Éditions : Bioviva
Jeu pour : 2 à 6 joueurs
À partir de : 4 ans et plus.

Magique ! Les ingrédients brillent dans le noir !
Un magnifique jeu coopératif qui favorise la mémorisation et stimule l'imaginaire.
Sauvons le magicien tous ensemble !
Les animaux de la forêt unissent leurs forces pour sauver leur ami le magicien, ensorcelé par la méchante reine. Mémorisez ensemble la recette de la potion magique qui pourra le guérir, puis parcourez la forêt enchantée afin de récupérer les différents ingrédients. Mais attention, tout devra mijoter dans le chaudron avant le coucher du soleil, sinon il sera trop tard !

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- Alayanah Gandarinho, le 3 septembre.
- Anna Roussel, le 4 septembre.
- Ismail Kocabiykci, le 12 septembre.
- Thoma Drewnowski, le 25 septembre.
- Énola Maréchal, le 10 octobre.
- Anna Weiss, le 10 octobre.
- Martin Duplessy, le 14 octobre.
- Cassandra Moreira, le 17 octobre.
- Owen Bouhouch, le 18 octobre.
- Jiani Bellon, le 22 octobre.
- Julien Brault, le 27 octobre.
- Adrien Brault, le 27 octobre.
- Clara Montagne, le 16 novembre.

MARIAGES

- Berthier Franck et Dupont Mélodie, le 17 septembre.
- Kakesa Pascal et Yabiango Yangelesa, le 5 novembre.
- Dahmani Youcef et Doulouma Agnés, le 19 novembre.

DÉCÈS

- Marchand Ginette épouse Naudin, le 25 août.
- Ferry Julie, le 7 septembre.
- Casali Angiolina épouse Bagnolini, le 10 septembre.
- Gros Gabriel, le 14 septembre.
- Ripoll Jean, le 26 septembre.
- Canny Pierre, le 29 septembre.
- Benoist Marguerite épouse Dheurle, le 10 octobre.
- Bataille Micheline épouse Gaillard, le 10 octobre.
- Triches Fanie épouse Da Col, le 26 novembre.
- Kandel Jacques, le 6 décembre.

■ Le Café associatif

Pour débiter l'année 2017, le Café associatif de Vert-Saint-Denis et Cesson vous convie à la projection de *Merçi Patron*, un film documentaire satirique français réalisé par François Ruffin. Ce film qui a connu un rare succès en salle sera diffusé le 8 janvier 2017, à 15 heures, salle Nelson-Mandela à la Ferme des arts. Il sera suivi d'un débat animé par un des rédacteurs du journal *Fakir*, dont François Ruffin est rédacteur en chef. L'entrée de 3 € vous donne droit à une boisson et une douceur sucrée. Venez nombreux.

■ Club linguistique

Le Club linguistique organise plusieurs fois par mois des clubs linguistiques. Vous pourrez y parler l'anglais, l'allemand, l'espagnol, l'italien, le portugais, le chinois, le russe et le français langue étrangère à votre choix, en fonction des participants. Une langue ne s'oublie que si on ne la pratique pas et vous ne pouvez améliorer votre niveau qu'en la parlant. Vivre ensemble c'est aussi comprendre la langue de l'autre. Le club linguistique vous donne rendez-vous, le 7 janvier à la MLC La Citrouille, le 14 janvier au Resto-grill Courte-Paille à Lieusaint ; le 21 janvier, dans le hall du cinéma La Rotonde, à Moissy-Cramayel et le 28 janvier à la Maison des associations de Nandy. Les clubs ont lieu de 15 heures à 17 heures. Courriel : clublinguistique77@gmail.com. Page Facebook : cafés et sodas plurilingues.

■ Les Arts verts

À partir du samedi 14 janvier, à 18 heures pour le vernissage, l'association, les Arts verts, présente une exposition des œuvres de Aubierge Vignier : *Arborescence*, à la Galerie Conviv'Art, au clos Pasteur à Pouilly-le-Fort. Entrée libre tous les samedis de 14 h 30 à 18 heures, jusqu'au 8 avril. Téléphone : 01 64 09 68 71.

■ DDNA

L'association, Développement durable, notre avenir (DDNA) propose, début 2017, un cycle de trois conférences sur le thème *La santé et notre environnement*. Pour s'informer, comprendre, partager. L'entrée est libre.

- Cuisiner, boire, se laver, se protéger du soleil, respirer..., des gestes simples qui pourraient être dangereux ? Mercredi 25 janvier, à 20 h 30, à la Ferme des arts, avec Charlotte Lepitre, coordinatrice du réseau Santé et environnement de France Nature Environnement.

- Respirer pourrait être dangereux ? L'air pollué : un tueur invisible ? Jeudi 23 février, à 20 h 30, à la Ferme des arts, toujours avec Charlotte Lepitre.

- Le bruit pourrait être dangereux ? Le bruit : nuisance tenace et risque sanitaire. Jeudi 23 mars, à 20 h 30, à la Ferme des arts, avec Claude Carsac, référent Bruit de France Nature Environnement et membre du Conseil national du bruit.

■ Travaux sur la RD 306

Des travaux électriques vont avoir lieu sur la commune pour le compte de Enedis (anciennement ERDF) le long de la RD 306, depuis le centre commercial Auchan jusqu'à la rue de Pouilly. Les travaux concernent la pose en tranchée de deux câbles à haute-tension sur 2,5 km. Ils auront lieu du 28 novembre 2016 au 17 mars 2017. La mise en place d'une circulation alternée par feux tricolores ou par alternance manuelle selon les besoins pourra être mise en place. Des difficultés de circulation sont à envisager durant cette période.

■ Comité FNACA

Dimanche 29 janvier, à la salle Sodbury (Cesson), à 14 heures précises. Galette des rois et après-midi dansant, avec la participation de *AZ Animation DJ*. Participation adhérents et épouses : 10 €. Participation invités : 12 €. Inscriptions auprès de M. Mauchauffée Daniel, 4 allée de Chambord à Vert-Saint-Denis. Renseignements auprès de Claude Génart (président) au 06 07 87 92 81 ou par courriel : genart.claudef@wanadoo.fr



RECENSEMENT

de la population 2017

www.le-recensement-et-moi.fr



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 19 JANVIER AU 18 FÉVRIER 2017
SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS
Plus d'information sur www.le-recensement-et-moi.fr

LE RECENSEMENT, C'EST UTILE À TOUS

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

LE RECENSEMENT, C'EST SIMPLE : RÉPONDEZ PAR INTERNET COMME DÉJÀ 4,1 MILLIONS DE PERSONNES

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présentera chez vous muni de sa carte officielle. Il vous remettra la notice sur laquelle figurent vos identifiants pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier à remplir qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, **merci de répondre sous quelques jours.**

• **Pour accéder au questionnaire en ligne**, rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise lors de son passage. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

• **Si vous répondez sur les documents papier**, remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Le recensement en ligne, c'est encore plus simple et cela a permis d'économiser plus de 30 tonnes de papier en 2016. On a tous à y gagner !

LE RECENSEMENT, C'EST SÛR : VOS INFORMATIONS PERSONNELLES SONT PROTÉGÉES

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

La liste des 17 agents recenseurs autorisés par la commune sera communiquée, à partir du 15 janvier, sur le site Internet de la ville : www.vert-saint-denis.fr
Tous sont titulaires d'une carte officielle d'agent recenseur avec une photographie d'identité.
Lorsque l'agent recenseur se présentera, il devra vous montrer sa carte et vous pourrez vérifier qu'elle ou qu'il est bien autorisé par la mairie. Veuillez leur réserver le meilleur accueil.

Pensez à réserver...

Les spectacles proposés par le SIC sont placés, le samedi, sous le signe du rire et de la comédie, et le dimanche, ils s'adressent à un public plus familial. Face au succès, pensez à réserver vos places.

C'est encore loin l'amour ?

(par le Théâtre du Damier, mise en scène d'Arielle Bailleux)

Ce sont des histoires de couples, des histoires de tous les jours, des histoires d'un jour... Chacun son bagage..., lourd ou léger. Chacun son parcours, une nuit, ou toute une vie... Chacun ses rencontres, fugitives ou au long cours ! Dans nos valises côte à côte, en vrac ou bien pliés, nos souvenirs et nos rêves, lettres d'amour et cris de rupture, gros chagrins et joies profondes. Au grand bal de la vie on chante, on danse, on rit, on pleure, mais on aime ! Mise en scène : Arielle Bailleux

Samedi 14 janvier 2017, à 20 h 30, à la Ferme des arts (tarif 10 €).

Blanche Neige et moi

(théâtre musical à partir de 4 ans)

Un spectacle musical et familial totalement crazy (fou), qui triomphe depuis un an et demi. Un spectacle intelligent et drôle qui met d'accord les enfants et les parents, en dépoussiérant le fameux conte de Blanche-Neige.

Dimanche 29 janvier 2017, à 16 heures, à la Ferme des arts (tarif 5 €).

Ze voices

(one man show de Philippe Roche)

Phillipe Roche a trouvé sa voix... dans celles des autres ! Entre humour et musique, il nous raconte sa carrière de chanteur d'opéra, de jazz, de variétés.

Un parcours atypique plus vrai que nature qui l'a conduit à l'imitation.

Au fil de son histoire, il va vous proposer de bluffantes interprétations : *Grand Corps Malade, Kendji, Maître Gims, Christophe Maé, Julien Doré*, et beaucoup d'autres !

Mise en scène : Fabien Olicard.

Samedi 25 février 2017, à 20 h 30, à La Citrouille (tarif 10 €).

La Halte Tintinnabule

Comme chaque année dans le cadre du festival chansons pour l'Enfance, l'association viendra nous régaler avec un voyage musical et ludique animé par des vidéos projections et du petit théâtre d'ombres, à partir de quatre ans, intitulé, *De Jojo à Lola*.

Dimanche 19 mars 2017, à 16 heures, à la Ferme des arts (tarif 6 €).

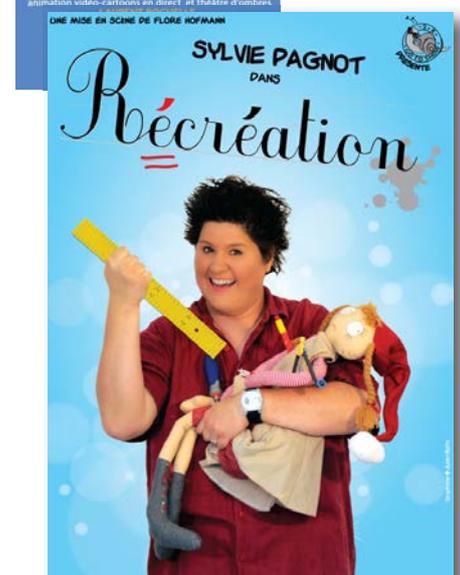
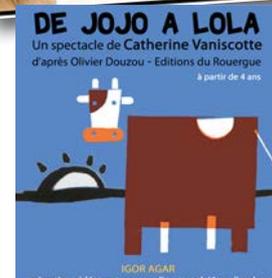
Récréation

(avec Sylvie Pagnot)

Après une heure trente de spectacle haletant, hilarant, dans un décor mouvant, émouvant, avec cinq personnages de profs bien trempés, déjantés et des élèves décomplexés, agités, vous découvrirez la face cachée de l'école et vous direz comme tous : Zut ! C'est déjà fini la récréation ! *Récréation* : un condensé d'une année scolaire, certes, mais surtout, surtout de ses loisirs ! Vous viendrez et reviendrez sans doute vous délecter de ce tableau vivant plein d'humour et de surprises.

Mise en scène : Flore Hofmann.

Samedi 22 avril 2017, à 20 h 30, à la Citrouille (tarif 10 €).



LE SIC

Syndicat intercommunal de la culture de Cesson et Vert-Saint-Denis

Téléphone : 01 64 10 25 55.

Courriel : sic.csn.vsd@gmail.com

www.facebook.com/SIC.CSN.VSD

Les locaux administratifs sont situés rue du Poirier-Saint, à Cesson.

Horaires d'accueil du public :

mardi et vendredi de 15 h à 18 h ;

mercredi : de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

COV FORCE ATHLÉTIQUE

Journée multi-forces souvenir Mickael Genath

Durant le week-end des 25 et 26 septembre, se déroulait le 1^{er} grand prix de Cesson/Vert-Saint-Denis, 5^e étape du tour de France *Strongman* au gymnase Alain-Bombard organisé par Jean-François Lechein, Philippe Foussard, la WPC et Henri Rodolakis. Un public nombreux a pu assister à des épreuves de force, très physiques et spectaculaires, réalisées par 15 compétiteurs : duel porteur à 300 kg, sur 25 m, duel marche du fermier avec 130 kg dans chaque main, sur 25 m, *le retourner* de pneu 440 kg (photo ci-contre), le tirage de bus mis à disposition par la société Transdev Darche Gros de Melun. Durant les pauses le club *du Bras de fer sportif* de Vélizy emmené par M. Lanique a assuré de belles démonstrations et initiations.



ENTENTE SPORTIVE DE LUTTE

40 bougies pour la section lutte

Dimanche 25 septembre le COV section lutte, fêtait aussi ses quarante ans d'existence, au gymnase Alain-Bombard, les membres de l'association sportive ont reçu la visite du maire, Éric Bareille, et d'Isa Topaloglu, adjoint au Sport et à la Jeunesse, venus les féliciter de ce bel anniversaire.

TÉLÉTHON 2016

La randonnée des Esclots

Le Club des randonneurs de Vert-Saint-Denis et Cesson *Les Esclots* a participé, pour la première fois, sous l'égide de la MLC, au 30^e anniversaire du Téléthon en organisant, les 2 et 3 décembre, deux randonnées en forêt de Bréviande et à Cesson. Une soixantaine de marcheurs a répondu à l'appel. Les marcheurs ont participé à ces deux manifestations en apportant leur obole au profit des malades. Merci pour leur générosité à tous ceux qui étaient présents à ces randonnées.



AÏKIDO

Section ado

Fondé en 1973, le cercle intercommunal d'Aïkido ouvre, pour la saison 2016-2017, sa section ado aux jeunes de treize ans et plus. L'aïkido est un art martial japonais qui exclut toute forme de compétition. L'aïkido est adapté à tous les âges de la vie, les enfants et les adolescents en tirent de nombreux profits. L'aïkido construit ou restaure la confiance en soi, améliore la concentration, la coordination motrice, la construction dans l'espace et la posture des jeunes aikidokas. Il est également un art martial qui offre discipline et promeut des principes de valeur universelle comme le respect et la non-violence. Les cours pour adolescents dispensés par un professeur diplômé fédéral FFAAA ont lieu le samedi, de 10 heures à 12 h 30, au gymnase Sonia-Delaunay, à Vert-Saint-Denis. Renseignements : aikidocesson@gmail.com ou par téléphone au 07 50 39 66 50.



SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES SPORTS

Récompenses sportives 2016

Le Syndicat intercommunal des sports de Cesson et Vert-Saint-Denis avait organisé une cérémonie de remise des récompenses sportives, le samedi 3 décembre, à la Maison intercommunale des sports. L'occasion pour le directeur du SIS, Jean-Marc Bruel, le président Jacques Heestermans, les élus du comité syndical et les deux maires, Olivier Chaplet et Éric Bareille, d'honorer sportifs et bénévoles des clubs.

La liste des sportifs 2016 récompensés

Florent De Saint Chartrier (COV Lutte) - Malika Kettou (Fight & Fitness) - Aline Delaunay (Retraite sportive du Balory) - Anne-Marie Krechowiec (Club de rando Les Esclots) - Gilbert Cavaille (Cercle intercommunal Aikido) - Bruno Cheval (Balory subaqua club) - Romuald d'Elbœuf (Sénart Taekwondo/Hapkido) - Les 12 joueurs de L'équipe U10/U11, finaliste de la coupe régionale (ESCV Football) - Josiane Charbonneau (Taichido 77) - Sandie Lamain (AGCV) - Kevin Tourte (Compagnie d'arc) - Monique Mellano (Gymnastique volontaire) - Jacqueline Romas (COV Forme et Vitalité) - Cédric Piperot (COV Force athlétique) - Virginie Margerie (Courir) - François Gerard (ESCV Tennis de table) - Catherine Comtesse (Cyclo Verdyonisien/Cessonnois) - Corentin Laurent (Sénart gym) - Pierre Sintes (Sénart Basket-ball) - Bruno Caudmont (ATCV) - Walid Hellel (Judo Club) - Laurent Poulle (COV Escalade) - Ana Carmo (Savigny Rugby Sénart) - Patrick Jesson (trésorier du COV Volley-ball) - Killian Le Neun (M-17) et Yoni Michard (M-17) (Club Hand-ball) - Camille Goulin (COCV Club des otaries).



SPORT SCOLAIRE

Cross du collège Jean-Vilar

L'ambiance était parfaite pour le traditionnel cross du collège Jean-Vilar, le mercredi 19 octobre, dans les allées de Bréviande : ciel bleu, températures douces, élèves et professeurs super motivés à quelques heures des vacances de la Toussaint. Un dernier effort avant le réconfort...1 400 mètres pour les 6^e, 1 900 mètres pour les 5^e, tous encouragés de près ou de loin, par leur camarades, les nombreux parents, les professeurs, Mme Merlini, la principale, M. Bouquinet, son adjoint, et Mme Bonnet, la CPE. Une fois la ligne d'arrivée enfin franchie, une barre chocolatée et un jus d'orange les attendaient tous.

Les plus méritants se sont vus remettre une médaille, devant leurs camarades et tout l'encadrement. Les trois premiers garçons et filles ont eu l'honneur du podium et ont été récompensés d'une grosse médaille.

Podium filles 6^e : Élodie N, Félicia P, Sohane J. - Podium garçons 6^e : Maxence H, Séréné C, Yaël M.

Podium filles 5^e : Jade M, Laurianne P, Emma C. - Podium garçons 5^e : Dylan P, Alexandre P, Nohann M.

Les classes de 6^e et 5^e 6 ont remporté l'interclasses. Bravo à tous !



UN MONDE QUI BOUGE

Aux États-Unis les élections présidentielles qui se sont déroulées démocratiquement ne peuvent nous laisser indifférent. La première puissance mondiale va être dirigée par un homme aux pensées xénophobes, peut enclin à la mesure, à la diplomatie, aux avancées sociales et encore moins à la préservation de l'environnement. La finance semble être son seul fond de programme. Le territoire des États-Unis semble loin, mais les décisions que prendra son nouveau Président auront un impact lourd de conséquences sur notre environnement planétaire et par voie de conséquence nous. Cette élection marque aussi un point d'alerte dans la montée d'un certain populisme radical qui s'étend peu à peu dans nombre de pays y compris occidentaux en Europe. L'Autriche en est un exemple frappant. Il s'en est fallu de peu qu'un président extrémiste soit élu. Notons aussi l'Angleterre et son choix du Brexit pris à l'emporte-pièce, mais démocratiquement par référendum, et l'irresponsabilité des élus qui maintenant le regrettent et fuient leurs responsabilités. Tout ceci doit nous alerter quand aux conséquences de la volonté de certains, qui souhaitent renforcer le chacun-pour-soi, le retour vers le recroquevillement dogmatique unilatéral, alors que nous n'avons jamais autant réduit les distances physiques et virtuelles de notre petite planète et ouvert nos yeux vers les autres. En France, nous allons entrer dans une période particulièrement importante, les élections présidentielles puis législatives. À Vert-Saint-Denis, notre groupe majoritaire d'ouverture rassemble en son sein diverses composantes de gauche et n'a jamais caché ses orientations politiques. Protection de l'environnement, avancées et protections sociales, ouverture vers l'autre, respect des différences quelles que soient les origines ethniques ou sociales, ceci dans le respect des lois et de l'intérêt général, restent et resteront nos guides. En cette fin d'année, nous vous souhaitons de très bonnes fêtes et une excellente nouvelle année.

Le groupe majoritaire Unis pour Vert-Saint-Denis

EN BRÈVES

INFOS PRATIQUES

Fermeture des services de la mairie

En raison des fêtes de fin d'année, les services de la mairie fermeront à 17 heures les vendredis 23 et 30 décembre. La mairie sera fermée le samedi 24 décembre. Et, seul le service Élections tiendra une permanence le samedi 31 décembre 2016 de 9 heures à 12 heures. Merci de votre compréhension.

Recensement de la population

Le recensement se déroulera dans notre commune du 19 janvier au 18 février 2017. Se faire recenser est un geste civique, utile à tous (voir le communiqué page 18). La liste des 17 agents recenseurs autorisés par la commune sera communiquée, à partir du 15 janvier, sur le site Internet de la Ville. Tous sont titulaires d'une carte officielle d'agent recenseur avec une photographie d'identité. Lorsque l'agent recenseur se présentera, il devra vous montrer sa carte et vous pourrez vérifier qu'elle ou qu'il est bien autorisé(e) par la Mairie. Veuillez leur réserver le meilleur accueil. Contact : recensement@vert-saint-denis.fr

Commerçants, artisans, entreprises, industriels, ce magazine peut accueillir dorénavant votre publicité.

Les pages 2, 3 et 4 de couverture sont disponibles selon les tarifs municipaux votés par délibération,
au conseil municipal du 20 juin 2016.

Contact et renseignements

Ville de Vert-Saint-Denis

Service communication

Laurent Tangre

2, rue Pasteur

77240 Vert-Saint-Denis

communication@vert-saint-denis.fr

VERT-SAINT-DENIS / CESSON : UNE SEULE COMMUNE ?

Alors que l'État ne cesse de baisser ses dotations aux collectivités territoriales, que le niveau de pression fiscale dans notre commune a atteint ses limites, la municipalité est-elle en capacité de maîtriser son budget tout en assurant un développement harmonieux à la commune ? Un partenariat avec Cesson a déjà été acté avec le SIS (Syndicat intercommunal du sport) qui a largement contribué au développement du sport, des associations et des équipements, et le SIC (Syndicat intercommunal de la culture). La baisse drastique des dotations nécessite l'amplification de ce processus et son application à d'autres services d'intérêt général comme la police municipale, l'éducation, les services techniques... Une coopération renforcée avec la police de Cesson assurerait la couverture de l'ensemble du territoire d'une manière plus équitable sans augmentation de budget, aux abords de la gare, des collèges, du lycée... Une mutualisation des services techniques contribuerait à avoir une ville plus propre, un cimetière et des routes mieux entretenues, à moindre coût, avec du matériel commun (balayeuse, sableuse, voiture électrique...) de même, nous pourrions coopérer en matière d'animation, de service aux personnes âgées, de plans de circulation, de lutte contre la délinquance et le cambriolage... Au quotidien, nous partageons le même territoire, le même bois, les mêmes espaces verts, les mêmes activités ; des liens d'amitié et familiaux ; nous sillonnons les mêmes routes ! A l'heure où l'on parle de fusion entre divers territoires, on peut se poser la question de rassembler nos deux communes. Notre présence constante depuis des années sur le terrain, nous montre qu'une grande partie de nos concitoyens est favorable à celle-ci. Alors, deux communes et un seul objectif : permettre davantage de services pour nos concitoyens à moindre coût, grâce à ces divers rapprochements ! Pourquoi pas, à terme, une seule ville ? Nous vous souhaitons un bon Noël et vous présentons nos meilleurs vœux pour 2017.

Groupe municipal Ensemble pour Agir Autrement

GUILCHER Catherine – DIGOL-N'DOZANGUE Stéphane – GAUDOT Françoise – LAMBERT Patricia – DUMOULIN Jérôme.

CONSTRUCTION D'UN IMMEUBLE HLM ET CENTRE MÉDICAL EN CENTRE-BOURG

Le maire poursuit la dégradation de la commune, sous de faux prétextes : dernier exemple, sur lequel je reviens, la modification du plan local d'urbanisme afin de construire un nouvel immeuble HLM au cœur du centre-bourg. Outre que le conseil municipal a été mis devant le fait accompli, les raisons évoquées par le maire pour justifier la construction de cet immeuble sont fallacieuses. S'il est nécessaire d'assurer le maintien d'un centre médical en centre-bourg, il existe d'autres façons de procéder que celle retenue par le maire, protectrices du centre-bourg et assurant mieux la pérennité du centre médical. Le centre médical, qui ne respecte pas les normes d'accès des handicapés aurait pu, depuis longtemps, être aménagé par les médecins et peut toujours l'être. La cour, à l'arrière du centre, le permet. Aujourd'hui, en admettant que les médecins actuels n'aient plus le temps d'amortir un tel investissement, bien qu'ils pourraient récupérer celui-ci avec la revente du centre à de nouveaux médecins, la commune pourrait attribuer une subvention ou appuyer l'octroi d'autres subventions. Le recours à une autre solution est possible qui, comme l'expérience l'a démontré, serait la meilleure manière d'assurer la pérennité du centre médical : l'achat par la commune des bâtiments actuels qu'elle pourrait louer en récupérant sur le long terme son investissement. J'ai monté et réussi à Vert-Saint-Denis une opération analogue en 1996 avec l'hôpital de Melun. En ce qui concerne les logements sociaux et le respect de la loi SRU, l'esprit de celle-ci, consistant à assurer la mixité sociale, est parfaitement respecté à Vert-Saint-Denis où le revenu moyen des ménages est inférieur à celui d'Île-de-France. De plus, les rapports ont souligné qu'il y avait trop de logements sociaux à Sénart et Vert-Saint-Denis, et qu'il fallait inverser cette tendance. Aujourd'hui, l'intérêt général est de préserver le centre-bourg, d'en arrêter la densification, d'assurer de la façon la plus sûre la pérennité du centre médical. Il est ainsi urgent de ne pas persévérer dans la voie prise aujourd'hui, qui fait la part belle au promoteur choisi et aux médecins, mais pas aux habitants de Vert-Saint-Denis.

Didier EUDE.

Vert-Saint-Denis CAP 2020 Ensemble

LA FRATERNITÉ ENVERS LES PERSONNES ÂGÉES À VERT-SAINT-DENIS

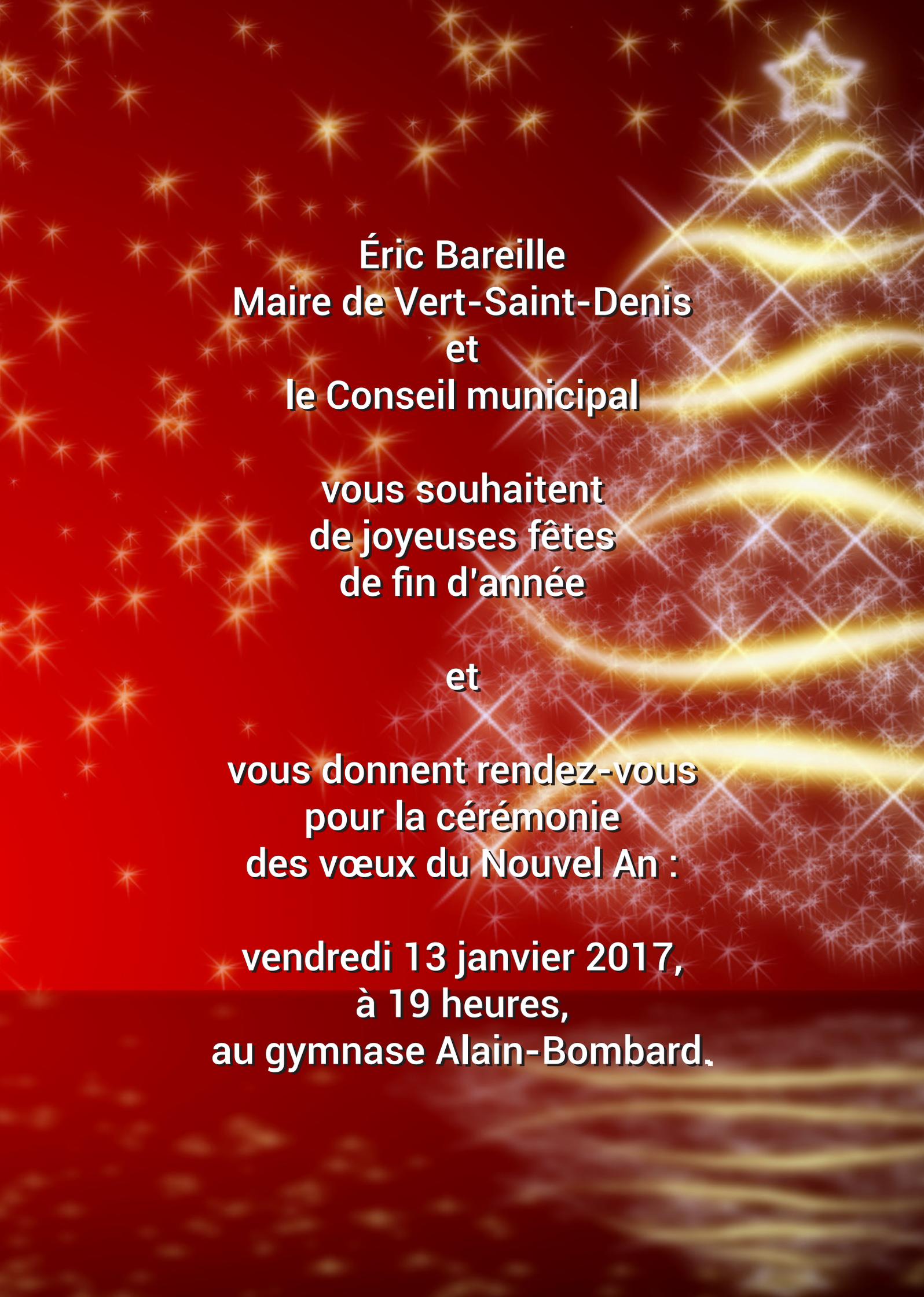
C'est en toute objectivité et sans référence à une quelconque étiquette qu'il est utile de rappeler que l'action municipale de cette année 2016 aura été très riche en termes de réflexion, d'actions et de perspectives proches. L'action est toutefois rendue délicate au regard des contraintes imposées à M. le Maire par les textes et les exigences financières de l'État. Si tout n'est pas parfait, le perfectionnement est en marche par les liens et le dialogue qui unissent l'équipe municipale aux habitants de notre commune, au travers de tous les projets existants.

On retrouve par ailleurs cette maturité et cette prise de conscience dans l'action continue de l'équipe municipale en place en faveur des personnes âgées. Souvent considérée à tort comme passive et silencieuse, cette population grandissante est un moteur pour l'équilibre et l'harmonie de notre société, pour la transmission des valeurs fondamentales et pour le bonheur de nos enfants. Dans notre commune, les enjeux de la vieillesse sont réellement pris en considération.

Le Centre communal d'action sociale, en étroite coopération avec tous les professionnels concernés, réalise un travail remarquable dans le soutien matériel, physique et moral de cette population, laquelle aspire à garder une autonomie. Action efficace par la télé-assistance, le portage des repas, les cartes de transport, les animations, les rencontres, l'écoute personnalisée, les soins, etc., tout est entrepris au mieux pour réduire l'isolement de nos concitoyens âgés. Par ailleurs, la sécurité, le plan canicule, l'accueil et les conseils en mairie permettent à nos anciens de bénéficier d'un soutien efficace. La fraternité est une construction progressive à l'intérieur de laquelle chacun d'entre nous a sa part d'action et un regard éclairé. Que les fêtes prochaines de fin d'année soient pour vous tous vécues avec joie, dans le bonheur, le partage et la paix.

Laurence PAROUTY, Vincent WEILER.

Indépendant divers droite



**Éric Bareille
Maire de Vert-Saint-Denis
et
le Conseil municipal**

**vous souhaitent
de joyeuses fêtes
de fin d'année**

et

**vous donnent rendez-vous
pour la cérémonie
des vœux du Nouvel An :**

**vendredi 13 janvier 2017,
à 19 heures,
au gymnase Alain-Bombard.**